

politique, divisé par l'impiété des uns, par l'insubordination des autres, et par suite à la merci de l'anarchie ou du pouvoir absolu. A l'étranger, sous le drapeau de l'hérésie, les réformés exerçaient ouvertement leur ambition et leur égoïsme, et trouvaient ainsi entre eux une apparence de liberté. En France, la vérité, plus difficile à satisfaire, ne voulant

pas être servie à demi, encore moins l'être par intérêt, allait répondre à l'effort des vertus individuelles par une magnifique expansion de génie et de puissance; mais la liberté complète et la vraie grandeur nationale, dont elle seule est également dépositaire, n'étaient pas faites pour les incorrigibles héritiers de Philippe le Bel.

## LIVRE VI

### RENAISSANCE CATHOLIQUE — LOUIS XIV

1598-1715

I. Par la soif de l'or et d'une domination universelle, l'Espagne s'était condamnée à la paresse et à la servitude. Impuissantes à conquérir l'Europe, ses armes n'avaient fait que développer la vigueur militaire de la Hollande et de l'Angleterre, comme jadis celles de l'Autriche avaient suscité la Suisse. Non moins despotiques qu'elle sur le terrain de la théologie, les États réformés, après avoir anéanti dans leur fureur iconoclaste les monuments et les écoles de l'art chrétien, tournaient leur jeune activité vers les progrès de l'agriculture, les spéculations du commerce et de l'industrie, le trafic des mers et tout ce que la science peut inventer pour le progrès matériel de l'homme. Amasser et dominer, telle était toujours leur devise, et ceux que ces biens terrestres ne consolait pas de la perte des richesses spirituelles étaient voués à d'impitoyables persécutions. La France, au contraire, ouvrait à la fois un asile hospitalier aux négociants et aux fabricants du Nord, aux artistes, aux poètes, aux saints du Midi. Le génie des affaires revivait à côté de Henri IV dans son fidèle et laborieux serviteur Sully,

ennemi de toute prodigalité, restaurateur des finances, protecteur intelligent du commerce et de la culture; mais l'esprit large et brillant du roi tempérant l'âpre économie du ministre, et conservait à la France dans sa prospérité quelque chose de plus noble que ses voisins. Par leurs soins, le canal de Briare réunit la Loire à la Seine; les routes et les ponts furent remis en état; des pépinières de mûriers blancs peuplèrent le Languedoc et la Provence; le trésor dota des manufactures de cristal, de drap d'or, de tapisseries; enfin de hardis colons, portant le drapeau de leur patrie en Amérique, prirent possession de Terre-Neuve, et jetèrent les fondements de Québec au Canada. Les prêts à intérêt, devenus nombreux à la faveur des guerres de religion, furent consolidés pour le passé, interdits pour l'avenir. Ainsi l'industrie dut se développer avec ses propres forces, sans le fiévreux aiguillon du crédit, si dangereux pour le tempérament français. L'agriculture obtint une sage préférence: labourage et pâturage, telles étaient, suivant Sully, les deux mamelles de la patrie. Le sol, les eaux, les



forêts furent aménagés avec prudence, beaucoup de terres incultes depuis les troubles rendues à la charrue, et à la voix de l'éloquent Olivier de Serres, la passion des champs parut un instant gagner jusqu'aux nobles.

II. Pendant que, délivrée des bandes anglaises, allemandes ou espagnoles, la nation se livrait à ces paisibles travaux, la cour reprenait ses fêtes, ses élégants plaisirs. En épousant Marie de Médicis (1600), Henri IV renouait avec l'Italie les relations artistiques de François I et de Henri II. Léger et voluptueux comme eux, mais ayant l'expérience de longues calamités, il gardait plus de retenue dans ses scandales, se piquait d'être bon père de famille, et aimait à paraître jouant lui-même avec ses enfants. Bien différente de sa tante Catherine, la nouvelle reine avait respiré avec l'air purifié de sa patrie les principes d'une morale plus douce et moins païenne. Si la vertu reprenait quelque empire jusque dans les régions peu accessibles du pouvoir, ailleurs elle exerçait plus librement ses charmes. L'auteur d'*Essais* célèbres, Michel Montaigne, venait de mourir, cœur honnête et sincère, n'enfouissant plus, comme Rabelais, la vérité dans la fange, conservant au milieu de grandes faiblesses la dignité de l'homme et l'amour du beau, et, sans beaucoup de théologie, sachant fort bien démasquer chez les huguenots le dessein de pêcher en eau trouble. Dans le sein de l'Église, aux héros et aux martyrs de la Ligue succédaient les apôtres plus doux de la charité. Instruite à son tour par trente années d'épreuves, la France secondait le progrès de nouveaux ordres religieux ou la réforme des anciens.

III. Avant-garde des pieuses colonies qui allaient arriver d'Espagne et d'Italie, les jésuites vinrent les premiers servir le pays qui avait abrité leur berceau, et le dotèrent de collègues et de séminaires répondant à un nouveau besoin du temps. En effet, à l'exemple de la politique et du droit, les arts, les lettres, les sciences s'étaient peu à peu affranchis de l'autorité de l'Église, et avaient rompu la sainte unité de l'enseignement universitaire. Désormais, au milieu du choc d'idées impies ou licencieuses, il fallait des asiles sûrs à la

jeunesse, surtout à celle qui aspirait au sacerdoce, par les excès de la raison humaine, comme jadis par l'invasion des barbares, les cloîtres et leurs écoles redevenaient nécessaires. Non seulement les enfants de saint Ignace travaillaient ainsi à l'éducation des générations futures, mais, inspirant une noble émulation aux grandes familles religieuses du XIII<sup>e</sup> siècle, ils ranimaient ces fortes milices, et tous ensemble rendaient aux prêtres et aux évêques leur énergie perdue dans la dépendance du pouvoir.

IV. Appauvri par le pillage de ses biens, le clergé n'en fut que plus riche d'abnégation et de dévouement ; quoiqu'il n'eût pas recouvré la liberté de ses élections, il remonta jusqu'à un certain point, par ses mœurs et par ses talents, à la hauteur des temps passés. Le roi lui-même sentit la nécessité de ne plus déshonorer la mitre par des choix indignes, et n'usa de son privilège que pour faire appel aux plus nobles cœurs. Ce ne fut pas sa faute si les deux plus grands saints de l'époque n'entrèrent pas dans l'épiscopat français. Pendant ses négociations avec Rome, il avait su discerner au service du cardinal de Gondi un jeune homme obscur, mais plein d'avenir, qui fut plus tard saint Vincent de Paul ; réservé par la Providence aux plus merveilleuses inventions de la charité, l'humble prêtre repoussa les avances du roi, et eut soin de ne plus reparaitre à sa cour. De même Henri IV eût voulu attirer en France l'aimable évêque de Genève, le doux et pieux François de Sales, qui, formé à Milan au tombeau de saint Charles Borromée, servait en quelque sorte de lien entre la France et l'Italie, et était destiné à transplanter en français le langage pur, naïf et tendre d'un cœur épris de Dieu. Mais le grand évêque n'avait pas fini de convertir les hérétiques de son diocèse, et aimait mieux mourir à la peine que de chercher ailleurs une vie plus facile.

V. Cette renaissance catholique, où les lettres et les arts allaient puiser de nouvelles inspirations, avait pourtant ses ennemis, destinés comme toujours à épurer les vertus, à éprouver les courages. La nouvelle milice et la vraie réforme de l'Église, les jésuites et les

décrets du concile de Trente, trouvaient des adversaires acharnés, non dans les rangs d'une noblesse oisive et dégénérée, mais chez ces magistrats actifs, laborieux, intelligents, d'où étaient sortis Cujas, Pasquier, Montaigne, de Thou, et qui formaient dans l'État une nouvelle aristocratie. Les jésuites furent chassés par le parlement comme des agents de l'Espagne complotant dans l'ombre l'assassinat du roi, et il fallut que, dédaignant ces périls imaginaires, Henri IV lui-même les rappelât et les protégeât de son amitié. Les décrets qui maintenaient au pouvoir spirituel son indépendance et sa supériorité, aux peuples le droit de déposer un souverain hérétique ou indigne, furent proscrits comme un attentat à la dignité française. Suivant leur habitude, les gardiens des libertés nationales se seraient sentis humiliés de voir leur prince relever du saint-siège ; ils préféreraient consacrer le pouvoir absolu et le droit divin, qui transmet à tout jamais la couronne avec le sang : pompeux mais impuissant rempart contre les révolutions futures. Ici encore Henri IV fut moins aveugle, et promit d'observer les actes du concile autant que le lui permettraient les dispositions de ses sujets.

VI. Plus irrité que satisfait de la petitesse et de la servilité de ces gens de robe, qui faisaient dégénérer en chicane les plus grandes affaires de l'État, le sage monarque aurait voulu leur opposer les princes du sang et les nobles, auxquels il supposait des vues moins étroites ; mais ils ne répondirent pas à son appel. N'ayant plus ni l'activité ni la sagesse des seigneurs anglais, qui prenaient au sérieux, sous Élisabeth, la grandeur de leur pays, ils ne venaient même pas au conseil du roi, et vivaient de prodigalités, d'intrigues amoureuses ou de sottes conspirations. Les terres et les châteaux, qu'ils étaient chaque jour réduits à vendre, tombaient entre les mains des officiers de justice ou de finance, riches de leur économie bourgeoise. Une mesure en apparence fiscale acheva de fortifier ces nouvelles familles. Les charges, rendues vénales par François I, cessèrent de retomber entre les mains de l'État, et purent se

transmettre librement moyennant un droit annuel, nommé paulette, du nom de son inventeur. Sous prétexte d'enrichir le trésor, la magistrature devint héréditaire. En échange, elle mit son zèle et son dévouement à la merci du pouvoir. Ainsi, comme au temps de Charles VII, la France recouvrait la paix, mais non la liberté ; invoqués pendant les grandes calamités, les états généraux étaient de nouveaux rejetés comme une arme dangereuse ; les vieilles semences du schisme et de la Réforme, de la servitude politique et de la servitude intellectuelle, couvaient encore au fond des cœurs, et les huguenots mécontents, les villes turbulentes, la noblesse désœuvrée avaient besoin d'un autre Louis XI pour les mettre à la raison.

VII. Trop bon pour cette dure mission, Henri IV se flattait vainement de relever le royaume par l'élan de quelque grande entreprise. A chaque instant les menaces d'un assassin ou les trames d'une conspiration venaient entraver ses projets et lui dénoncer l'anarchie des esprits. Le coup le plus sensible lui fut porté par le fils d'un de ses amis, par Biron, qu'il avait fait duc et pair, amiral, maréchal, gouverneur de Bourgogne, et auquel il avait sauvé la vie à Fontaine-Française. Oubliant tant de bienfaits et égaré par l'ambition, l'ingrat avait reçu les avances de l'Espagne et de la Savoie. Au moment de trahir, il fut découvert. Malgré les instances du roi, il refusa d'avouer sa faute, et eut la tête tranchée (1602).

VIII. Enfin, après douze ans d'efforts pour réparer les malheurs passés et rétablir la concorde, le moment semblait venu de mettre à profit les forces et les richesses nationales. Guerrier consommé, Henri IV avait sous la main une belle armée de quarante mille hommes capables de tout sous ses ordres, une artillerie formidable préparée par les soins de Sully et un trésor fruit de longues économies. L'Europe attendait en suspens de quel côté ce grand capitaine tournerait ses armes. Une série de graves événements semblait préparer le triomphe du catholicisme. Les jésuites avaient pénétré en Suède et en avaient converti le roi ; son fils unique, Sigis-



mond III, élu roi de Pologne, s'était emparé d'une moitié de la Russie, et comptait mettre un de ses enfants sur le trône vacant des czars. Ainsi d'un seul coup le schisme et l'hérésie pouvaient être écrasés sur les rives de la Baltique. Même perspective en Allemagne. Pleins de zèle et de vertu, les ordres religieux y ramenaient à la foi des provinces entières; l'Autriche y reprenait de plus en plus son ancienne prépondérance, et par la conversion d'Henri IV les réformés semblaient avoir perdu le seul allié qui leur permit d'en appeler encore à la violence et aux combats. Espérances trompeuses ! car ce n'est point de ces combinaisons politiques que dépendent l'empire et la conquête des âmes. La Suède se souleva, chassa les catholiques, prit pour roi un oncle de Sigismond, déclara que le luthéranisme seul serait toléré, et entra en guerre ouverte avec la Pologne. A la faveur de cette lutte, la Russie recouvra son indépendance, et se donna à la dynastie schismatique des Romanov, bientôt funeste à l'un et à l'autre combattant. L'Autriche elle-même ressentit le contre-coup de ces révolutions, et vit les hérétiques, encouragés par les princes du Nord, relever la tête en Allemagne. La guerre civile y devenait imminente si, mettant le comble à ses malheurs, Henri IV désertait la cause catholique.

IX. Ainsi, au dehors comme au dedans de son royaume, deux partis s'offraient à lui : d'un côté, le système chrétien, consistant à respecter ses voisins, à soutenir les faibles, à n'entreprendre que des guerres justes et à tourner de préférence ses armes contre les ennemis déclarés de l'Église; de l'autre, le système païen de l'ancienne Rome et de Machiavel, ayant pour but de s'agrandir par tous les moyens possibles, de détruire ses voisins, d'opprimer les faibles, sans tenir compte ni de la justice ni de la religion, mais bien de son seul intérêt. La maison d'Autriche n'avait que trop donné l'exemple de ce lamentable égoïsme; n'était-il pas juste de châtier ceux qui avaient aspiré à la monarchie universelle, et de s'élever sur leurs ruines ? A la faveur de ce prétexte, Henri IV se ligua secrètement avec l'Angleterre, les

Pays-Bas, la Suède, le Danemark et les princes réformés d'outre-Rhin. Catholique dans son royaume, il ne le fut pas au dehors; il prépara cette affreuse guerre de Trente ans, qui allait rompre à jamais l'unité de l'Allemagne et créer, aux dépens de l'Espagne et de l'Autriche, les puissances protestantes de Hollande et de Prusse: égoïstes alliés, qui devaient tôt ou tard, comme au temps de Henri II, payer la France de leur ingratitude et lui faire chèrement expier sa vengeance.

X. Mais le prestige qu'exerçait le roi remplissait les cœurs d'espérance, et cachait aux regards les plus clairvoyants les périls de cette voie désastreuse. Nul ne doutait que la France ne fût à la veille de reconquérir sa prépondérance en Europe. Ses plus vieux ennemis se rapprochaient d'elle, et, voulant avoir sa part de la curée, la Savoie se mettait en mesure de prendre Milan à ses amis les Espagnols. Peu soucieux de la joie des réformés, qu'un tel appui rendait certains de leur triomphe, et de l'affliction des catholiques, que désolait une si éclatante défection, Henri IV saisit, pour commencer la guerre, des prétextes si futiles, qu'ils ne laissaient aucune illusion sur ses vues ambitieuses. Une province d'Allemagne, le duché de Juliers, étant vacante et disputée à l'Empereur par les princes protestants, il prétendit occuper le pays en litige et régler ce différend, qui ne regardait en rien la France. En même temps il témoignait le désir peu chevaleresque d'enlever par la force des armes et de ramener à Paris une beauté réfugiée à Bruxelles pour lui échapper, Henriette-Charlotte de Montmorency, épouse du jeune prince de Condé. Son armée était en marche, sur le point de passer la frontière, lui prêt à monter à cheval dans quatre à cinq jours, les Espagnols dans la terreur, le monde entier dans l'attente, quand un coup imprévu déjoua ces grands projets. Un insensé sans instigateurs, sans complices, Ravallac, croyant débarrasser la terre d'un hérétique caché, et guettant le roi le poignard à la main, rencontra son carrosse rue de la Ferronnerie, au milieu d'un embarras de voitures, monta sur le mar-

chepied, et, sans que personne le vit, perça le cœur de sa victime, qui expira au même instant (1610).

XI. Comme les Guises, Henri IV succomba au moment où il allait mettre dans la balance le poids de son épée. Peut-être le sang des guerres civiles, effacé aux yeux des hommes par de glorieux services, demandait-il sa tardive mais inmanquable expiation. Ou bien, en laissant ce crime s'accomplir, la Providence voulait-elle seulement empêcher le glaive d'un conquérant de trancher les débats religieux de l'Europe, et livrer une fois de plus les peuples à eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, la France, déçue dans ses rêves de grandeur et frappée dans un prince bien-aimé, déchaina son indignation contre l'assassin, et voulut lui trouver des complices. Les moyens de torture ordinaire ne suffisant pas, on en proposa de nouveaux inventés à Genève; plus d'un magistrat eût volontiers condamné à mort le père, la mère, les frères et les sœurs du coupable. Quant à lui, il fut tenaillé, puis écartelé. Le procès et l'exécution n'ayant rien révélé, l'occasion était belle de s'en prendre aux jésuites, accusés depuis longtemps de prêter et de comploter le meurtre des rois. Leurs ennemis en profitèrent, et le parlement ordonna qu'un de leurs livres serait brûlé par le bourreau devant l'église Notre-Dame.

XII. Ces vaines fureurs ne comblaient pas le vide d'un grand chef, remplacé par un enfant sous la régence d'une femme. Au dehors, Marie de Médicis, ajournant la guerre avec dignité, se contenta d'occuper Juliers avec un beau corps d'armée et d'arrêter le duc de Savoie, prêt à tourner ses préparatifs contre Genève. C'était tout ce que l'on pouvait demander d'une princesse sincèrement catholique; au milieu des embarras d'une minorité. Aussi les réformés d'Allemagne durent remettre à un temps meilleur leurs projets belliqueux, et supporter en silence les conquêtes que faisaient dans leurs rangs l'éloquence et le zèle des catholiques. Au contraire, en France, les concessions d'un prince débonnaire ayant plutôt nourri qu'étouffé les semences de discorde, les huguenots se flat-

taient de toucher au jour de la vengeance, et se tenaient prêts à profiter des premiers troubles. Le prince de Condé, dont Henri IV avait irrité la jalousie conjugale, et ses oncles le prince de Conti et le comte de Soissons, étaient revenus à la cour pleins de morgue, faisant payer cher une fidélité douteuse, moins disposés à soutenir le pouvoir qu'à jouer le rôle des princes du sang sous Catherine de Médicis et à s'agrandir à la faveur de nouvelles dissensions. Fier de son importance croissante, le parlement ne se bornait pas à déclamer contre les jésuites et contre le concile de Trente, mais se croyait appelé à remplacer les états généraux, à donner une direction aux affaires et à continuer la politique de Henri IV. La régente n'avait pour elle que l'épée de Mayenne et de Guise, sincèrement ralliés au service de la couronne, et le zèle de quelques anciens ministres. Douce, facile, incapable de verser du sang, elle crut désarmer ses ennemis en satisfaisant leurs exigences, rassura les huguenots sur ses intentions, combla de pensions les princes et les grands, et, voulant à tout prix se concilier les gens de robe, rendit un remarquable hommage à leur puissance en faisant confirmer son pouvoir non plus par les états, mais par le parlement de Paris toutes chambres assemblées. Difficile à soutenir pour un homme supérieur, ce système ne pouvait durer entre les mains d'une femme dont la faiblesse ne faisait qu'encourager les convoitises de chacun. Le trésor amassé par Henri IV et les revenus de l'État allaient bientôt y passer et n'y pas suffire.

XIII. Pendant que l'absence d'une main forte laissait le champ ouvert à toutes les ambitions, et que, sauf le camp organisé et discipliné des huguenots, chacun usait de cette liberté non pour la grandeur de sa patrie, ni même pour celle de son propre parti, mais pour de misérables et mesquins avantages personnels, la renaissance catholique se développait majestueusement en dépit de ses ennemis. Les jésuites rendaient chaque jour de nouveaux services à la science et à l'éducation, et recrutaient de courageux missionnaires qui, réalisant le vœu de saint François